

The background of the entire page is a photograph of a classroom. In the foreground, several young students are seated at their desks. A girl in a pink hoodie is smiling and pointing her right index finger upwards. To her left, a boy in a blue plaid shirt looks towards the camera. Other students are visible in the background, some looking at the camera and others looking away. The walls are yellow and covered with various educational posters and student work.

Centre
de services scolaire
des Hauts-Cantons

Québec

Rapport annuel 2024-2025

Ce rapport est aussi disponible à :
[CSSHC.GOUV.QC.CA/RAPPORT-ANNUEL](https://csshc.gouv.qc.ca/RAPPORT-ANNUEL)

Message du directeur général

L'année scolaire 2024-2025 a été marquée par des défis importants à relever qui nous ont cependant permis des avancées significatives. Nous avons poursuivi avec rigueur et détermination les 12 objectifs prévus à notre plan d'engagement vers la réussite (PEVR) dont les thèmes portent sur l'amélioration de la réussite éducative, le bien-être des élèves et le développement professionnel de notre personnel.

Malgré la turbulence dans l'offre de services de francisation auprès des adultes, les restrictions budgétaires survenues en décembre, la suspension de l'ASP Lancement d'une entreprise en formation professionnelle et la réduction du plafond de dépenses pour les investissements, notre organisation a su faire preuve de résilience et d'innovation.

En lien avec les résultats du PEVR, notons :

- L'amélioration de la réussite à l'épreuve de 4^e année en lecture.
- L'implantation de la 5^e période à l'école secondaire La Frontalière a permis d'augmenter l'engagement des élèves dans les parcours Passion.
- Le déploiement de la réponse à l'intervention (RAI) et les offres de services de l'escouade langage ont démontré leur efficacité dans les écoles ciblées.
- Le mentorat des nouveaux enseignants et des autres corps d'emploi a été salué dans les sondages sur la satisfaction du personnel.

Le défi de poursuivre nos efforts et notre concertation au cours des deux dernières années du PEVR demeure, compte tenu les objectifs ambitieux de réussite qui ont été ciblés.

Nous avons également vécu des faits marquants qui ont influencé notre gouvernance et nos opérations :

- Un siège d'administrateur représentant la communauté est demeuré vacant au sein du conseil d'administration, ce qui nous rappelle l'importance de maintenir une représentation complète et engagée.
- L'agrandissement de l'école primaire du Parchemin, avec l'ajout de huit classes et la rénovation complète de l'établissement, constitue un jalon important pour répondre aux besoins croissants de notre clientèle.

Je tiens à souligner l'excellent travail de l'ensemble des membres du personnel, qui ont contribué de manière exceptionnelle à soutenir le service des ressources humaines dans ses efforts de recrutement et de rétention. Grâce à leur engagement, nous avons franchi des pas de géant dans la consolidation de nos équipes éducatives.

En conclusion, cette année a été celle de la mobilisation collective, de l'adaptation stratégique et de la volonté de réussir ensemble. Je remercie chaleureusement tous les acteurs de notre centre de services scolaire pour leur dévouement et leur professionnalisme. Ensemble, nous poursuivrons notre mission avec confiance et ambition.



A handwritten signature in black ink that reads "Martial Gaudreau". The signature is fluid and cursive.

Martial Gaudreau
Directeur général

Table des matières

1. PRÉSENTATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE	4
1.1 Le centre de services scolaire en bref	4
1.1.1 Nos écoles primaires	4
1.1.2 Nos écoles secondaires	5
1.1.3 Nos centres de formation professionnelle	5
1.1.4 Notre centre d'éducation des adultes	5
1.2 Services éducatifs et culturels	6
1.2.1 Services éducatifs	6
1.2.2 Services culturels	6
1.2.3 Services aux entreprises	6
1.2.4 Qualité des services	6
2. GOUVERNANCE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE	7
2.1 Conseil d'administration	7
2.1.1 Les membres	7
2.1.2 Calendrier des séances	8
2.1.3 Décisions du conseil d'administration	8
2.2 Autres comités de gouvernance	8
2.3 Comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie	14
2.4 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics	14
3. RÉSULTATS	15
3.1 Plan d'engagement vers la réussite	15
3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence	20
3.2.1 Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés au centre de services scolaire	20
3.2.2 Interventions dans les écoles du centre de services scolaire	21
3.2.3 Nature des interventions	21
3.2.4 Plan de lutte contre l'intimidation et la violence	21
3.3 Responsable du traitement des plaintes - Rapport annuel	21
4. UTILISATION DES RESSOURCES	22
4.1 Ressources financières	22
4.1.1 Objectifs, principes et critères de répartition des ressources	23
4.1.2 États financiers 2024-2025	24
4.1.3 Gestion et contrôle des effectifs	25
4.1.4 Contrats de service	25
4.2 Ressources matérielles	26
4.3 Ressources technologiques	26

1. Présentation du centre de services scolaire

1.1 LE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE EN BREF

Le Centre de services scolaire des Hauts-Cantons (CSSHC) offre des services d'enseignement à plus de 8 095 personnes. Il regroupe 30 écoles primaires, 3 écoles secondaires, 4 centres de formation professionnelle ainsi qu'un centre d'éducation des adultes proposant une formation sur 3 sites. Le CSSHC joue un rôle essentiel dans le développement socioéconomique de sa région, dont le territoire s'étend sur 5 534 km², comprenant la MRC de Coaticook ainsi qu'une grande partie des MRC du Granit et du Haut-Saint-François. Ce vaste territoire, composé majoritairement de municipalités rurales, nécessite une organisation du transport scolaire pour desservir 4 890 élèves chaque jour sur près de 13 000 km au total.

1.1.1 NOS ÉCOLES PRIMAIRES

Nous croyons que l'éducation au préscolaire et au primaire constitue une étape déterminante et fondamentale dans la vie individuelle, familiale et sociale. Cet enseignement doit donc permettre à chaque enfant d'établir les premières bases de son développement scolaire dans un climat serein et stimulant. Nous tenons résolument à ce que nos jeunes élèves développent efficacement leurs capacités, mais aussi qu'ils puissent s'épanouir pleinement dans leur milieu de vie. 14 de nos écoles primaires comptent moins de 100 élèves. Par ailleurs, les deux tiers de nos écoles primaires se trouvent en milieux défavorisés; les indicateurs de réussite de ces écoles sont toutefois avantageusement comparables à ceux des écoles situées en milieux plus favorisés.

Établissements	Nombre d'élèves
École Gendreau	202
École Sacré-Cœur de Coaticook	242
École Saint-Luc	174
École Sancta-Maria	108
École Notre-Dame-de-Toutes-Aides et Saint-Pie-X	55
École de Ligugé et de Sainte-Edwidge	97
École Louis-Saint-Laurent	275
École Monseigneur-Durand	225
École du Parchemin - Côté Collège et Côté Couvent	522
École Saint-Camille	247
École Saint-Paul	81
École des Trois-Cantons	76
École Notre-Dame-de-Lorette	98

Établissements	Nombre d'élèves
École Notre-Dame-du-Paradis	120
École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	191
École Sacré-Cœur de Lac-Mégantic	408
École Notre-Dame-de-Fatima	279
École d'Audet	64
École des Monts-et-Lacs	78
École de Sainte-Cécile	58
École des Sommets	90
École de la Feuille-d'Or	100
École de Saint-Romain	32
École de la Rose-des-Vents	72
École de la Source	52
École des Monts-Blancs	57
École de la Voie-Lactée	52
Total	4 055

1.1.2 NOS ÉCOLES SECONDAIRES

Les équipes des écoles secondaires du CSSHC développent les compétences nécessaires à tous, dans une perspective de développement global, tout en valorisant avec énergie les talents individuels de chacun. Les élèves peuvent également explorer leur propre créativité tout en consolidant leur sens des responsabilités sociales. La réussite scolaire au secondaire nécessite à la fois un solide encadrement pédagogique et un enseignement dynamique qui stimulent la curiosité intellectuelle et incite au dépassement. Elle requiert également une profonde sensibilité aux difficultés associées à l'adolescence : nos intervenants collaborent étroitement avec les parents dans une perspective de prévention et de soutien. Au secondaire également, nos écoles se retrouvent en milieux défavorisés; les indicateurs de réussite de nos écoles secondaires sont toutefois comparables à ceux des écoles secondaires des centres de services scolaires environnants.

Établissements	Nombre d'élèves
École La Frontalière	778
Polyvalente Montignac	942
Polyvalente Louis-Saint-Laurent	723
Total	2 443

1.1.3 NOS CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Le CSSHC compte trois centres de formation professionnelle ainsi qu'une maison familiale rurale offrant plus d'une vingtaine de programmes dans des domaines diversifiés : agriculture, forêt, construction, taille de pierre, administration et santé. Plusieurs programmes sont également offerts en concomitance, ce qui permet aux jeunes d'obtenir une double diplomation, soit un diplôme d'études secondaires et un diplôme d'études professionnelles. Une formation en alternance travail-études est également offerte pour plusieurs

programmes. De plus, plusieurs d'entre-eux sont désormais offerts en formule rémunérée. Le défi de recrutement demeure un enjeu d'actualité pour la majorité de nos centres de formation professionnelle, compte tenu du plein emploi sur l'ensemble de notre territoire et de la diversité des offres disponibles pour la clientèle. Les besoins en main-d'œuvre des entreprises sont également très importants, ce qui nous amène à revoir constamment les modalités de notre offre de service afin de répondre à cette demande croissante. Dans ce contexte, nos liens solides avec différents partenaires du monde socioéconomique prennent toute leur importance. Par ailleurs, nous devons également relever le défi de l'adéquation formation-emploi en répondant au mieux aux attentes sur ce plan, tout en permettant à notre clientèle de choisir une formation qui convient à ses aptitudes et intérêts.

Établissements	Nombre d'élèves
Centre de formation professionnelle de Coaticook - CRIFA	472
Centre de formation professionnelle Le Granit	138
Centre de formation professionnelle du Haut-Saint-François	10
Maison familiale rurale du Granit	65
Total	685

1.1.4 NOTRE CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES

Notre centre d'éducation des adultes, qui compte trois points de service (Coaticook, East Angus et Lac-Mégantic), travaille en étroite collaboration avec les différents organismes de chaque MRC afin d'assurer, au plus grand nombre possible de citoyens, les connaissances et compétences essentielles à leur intégration sociale et économique. Les besoins en main-d'œuvre restant criants, le centre d'éducation des adultes du CSSHC est appelé à collaborer à divers projets de recrutement de main-d'œuvre pour offrir des services à une clientèle plus éloignée du marché du travail. Il contribue également à la mise à niveau des élèves qui s'inscrivent en formation professionnelle, ce qui assure un meilleur taux de diplomation. Une augmentation importante est constatée dans les services de francisation, sollicités lors de l'accueil de personnes immigrantes. La grande majorité de la clientèle desservie par le Centre d'éducation des adultes du CSSHC est âgée de moins de 20 ans. Les mécanismes de transition entre le secteur des jeunes et celui de l'éducation des adultes requièrent une attention particulière afin d'offrir le meilleur service possible aux élèves concernés, avec comme objectif leur maintien à l'école et, éventuellement, l'obtention de leur diplôme d'études secondaires (DES).

Établissement	Nombre d'élèves
Centre d'éducation des adultes du CSSHC	914



1.2 SERVICES ÉDUCATIFS ET CULTURELS

1.2.1 SERVICES ÉDUCATIFS

- Liste des services éducatifs offerts dans les écoles primaires et secondaires
- Liste des services éducatifs offerts par les centres de formation professionnelle et le centre d'éducation des adultes

1.2.2 SERVICES CULTURELS

Pour le volet des activités culturelles et de culture scientifique, plus de 100 activités ont été organisées dans nos établissements touchant tous les élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire. Voici quelques exemples d'artistes et d'organismes ayant animé des activités pour nos élèves :

- Labokracboom, cirque
- Zoomobile, zoologie
- Fredrick D'Anterney, bande dessinée
- Gumboot, danse
- Balby Gadoh, danse africaine
- Gilles Hallé, musique

De plus, nos écoles ont organisé des sorties culturelles dans divers lieux. Voici quelques organismes visités :

- Musée Beaulne
- Musée Pop de Trois-Rivières
- Comité culturel de Mégantic
- Musée de l'ingéniosité J. Armand Bombardier et usine BRP
- Pavillon des arts et de la culture de Coaticook
- Musée de la nature et des sciences

1.2.3 SERVICES AUX ENTREPRISES

Les quatre centres de services scolaires francophones et la commission scolaire anglophone de la région de l'Estrie ont convenu de régionaliser leurs services aux entreprises afin de mieux répondre aux besoins de formation de la main-d'œuvre. Le Service aux entreprises de l'Estrie a offert une multitude de formations tout au long de l'année scolaire, dont plusieurs menant à des attestations d'études professionnelles. Il collabore notamment à l'offre de service de francisation en entreprise, à la promotion d'activités de littératie et de numératie tout en contribuant à la mise à niveau des travailleurs en matière d'utilisation des technologies.

1.2.4 QUALITÉ DES SERVICES

En ce qui concerne la qualité des services éducatifs et culturels offerts, le CSSHC s'engage à :

- offrir une formation de qualité et diversifiée, où les pratiques pédagogiques et les innovations technologiques visent à atteindre le plein potentiel de chaque élève;
- améliorer la persévérance scolaire, la diplomation et la qualification de tous ses élèves;
- former et accompagner son personnel pour optimiser la qualité de ses services;
- offrir une formation professionnelle, une formation générale aux adultes et une formation continue répondant aux besoins de ses clientèles et s'adaptant à leurs réalités socioéconomiques;
- mobiliser les parents et les partenaires de nos communautés pour qu'ils contribuent à la réussite des élèves et s'impliquent dans leur cheminement scolaire ainsi que leur intégration sociale et professionnelle;
- assurer un milieu de vie et d'apprentissage innovant, stimulant, accueillant et sécuritaire favorisant le développement de la personne dans toutes ses dimensions;
- rendre compte de la qualité de ses services et de la gestion de ses ressources en fonction des objectifs fixés dans le plan d'engagement vers la réussite.



2. Gouvernance du centre de services scolaire

2.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION

2.1.1 LES MEMBRES

MEMBRES PARENTS

MEMBRE PARENT DISTRICT 1 :

Polyvalente Montignac, écoles de Sainte-Cécile, des Sommets, de la Feuille-d'Or, de Saint-Romain et de la Rose-des-Vents

Annie Hébert

MEMBRE PARENT DISTRICT 2 ET VICE-PRÉSIDENT :

Polyvalente Louis-Saint-Laurent, écoles du Parchemin, Saint-Paul, Notre-Dame-de-Lorette, Notre-Dame-du-Paradis et Notre-Dame-du-Sacré-Cœur

Christopher
Huard-Lamothe

MEMBRE PARENT DISTRICT 3 :

Écoles Sacré-Cœur de Lac-Mégantic, Notre-Dame-de-Fatima, d'Audet, des Monts-et-Lacs, de la Source, des Monts-Blancs et de la Voie-Lactée

Poste vacant

MEMBRE PARENT DISTRICT 4 :

École secondaire La Frontalière et écoles Saint-Luc, Sancta-Maria, Monseigneur-Durand, Notre-Dame-de-Toutes-Aides et Saint-Pie-X

François Lessard

MEMBRE PARENT DISTRICT 5 ET PRÉSIDENT :

Écoles Gendreau, Sacré-Cœur de Coaticook, Louis-Saint-Laurent, Saint-Camille, des Trois-Cantons, de Sainte-Edwidge et de Ligugé

Maxime Paradis

MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

Membre de la communauté, soit une personne ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines

Carole Bourgault

Membre de la communauté, soit une personne issue du milieu communautaire, sportif et culturel

Poste vacant

Membre de la communauté, soit une personne ayant une expertise en matière de finances et de comptabilité ou en gestion des ressources financières ou matérielles

Nadia Cloutier

Membre de la communauté, soit une personne issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires

France Dumont

Membre de la communauté, soit une personne âgée de 18 à 35 ans

Daphnée Lebrun

MEMBRES DU PERSONNEL

Membre du personnel enseignant

Alexandre Dumas

Membre du personnel professionnel – non enseignant

Cléo Guillemette

Membre du personnel de soutien

Alexis Perrault

Directeur ou directrice d'établissement d'enseignement

Martin Thériault

Membre du personnel d'encadrement

Luc Grandchamp

Membre du personnel d'encadrement – sans droit de vote

Julie Gabrielle Morin

2.1.2 CALENDRIER DES SÉANCES 2024-2025

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION			
24 SEPTEMBRE 2024	3 DÉCEMBRE 2024	25 MARS 2025	20 MAI 2025

SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	
20 AOÛT 2024	30 JUIN 2025

2.1.3 DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DÉCISIONS	Les décisions prises par le conseil d'administration se reflètent dans les procès-verbaux des séances qui ont eu lieu au cours de l'année scolaire 2024-2025, lesquels se trouvent sur le site Internet du CSSHC à l'adresse www.csshc.gouv.qc.ca .
FAITS SAILLANTS	Différents comités de travail se sont réunis au cours de l'année afin d'aborder divers sujets permettant d'outiller les administrateurs pour bien exercer leur mandat. Voici les principaux sujets abordés : • Efforts budgétaires - 4 février 2025. • Un comité de prévention de l'intimidation et de la violence a eu lieu - 18 mars 2025. • Révision de certains règlements et politiques : 1. Règlement de délégation de fonctions et de pouvoirs 2. Code d'éthique des employés 3. Politique en matière de violence et de harcèlement psychologique ou sexuel au travail 4. Politique relative à l'usage d'alcool, de drogues et de médicaments sur les lieux de travail • Le conseil d'administration a également suivi l'évolution du plan d'action annuel visant l'atteinte des objectifs prévus au Plan d'engagement vers la réussite du CSSHC.

Les trois comités statutaires prévus à la *Loi sur l'instruction publique* ont poursuivi leurs travaux tout au long de l'année.

2.2 AUTRES COMITÉS DE GOUVERNANCE

COMITÉ DE VÉRIFICATION - SYNTHÈSE DES TRAVAUX 2024-2025	
MANDAT (ART. 193.1 LIP)	Le comité de vérification a notamment pour fonction d'assister les membres du conseil d'administration du centre de services scolaire pour veiller à la mise en place de mécanismes de contrôle interne et à l'utilisation optimale des ressources du centre de services scolaire. Le comité doit s'adjoindre au moins un membre du personnel du centre de services scolaire ayant une compétence en matière comptable ou financière.
PRÉSIDENTE	Alexis Perrault
MEMBRES CADRES	Mélissa Francœur et Martial Gaudreau
AUTRES MEMBRES DU CA	Nadia Cloutier, Alexandre Dumas, Annie Hébert et Maxime Paradis
FAITS SAILLANTS	• Suivi des paiements émis par le service des ressources financières. La préparation aux rencontres requiert beaucoup de temps et est nécessaire au bon fonctionnement du comité. • Suivi du plan de gestion des risques. • Analyse des résultats financiers au 30 juin 2024. • Analyse du rapport aux responsables de la gouvernance et des résultats des travaux d'audit et discussion avec l'équipe de vérification externe. • Suivi de l'état de la situation financière. • Analyse de la procédure de mise en œuvre de la politique relative à la gestion contractuelle. • Réflexions et recommandations pour l'élaboration et l'adoption du budget de fonctionnement et d'investissements du centre de services scolaire.

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE - SYNTHÈSE DES TRAVAUX 2024-2025

MANDAT (ART. 193.1 LIP)	Le comité de gouvernance et d'éthique a notamment pour fonction d'assister les membres du conseil d'administration (CA) du centre de services scolaire dans l'application des normes d'éthique et de déontologie. Il a aussi pour fonction d'élaborer les critères et modalités pour l'évaluation du fonctionnement du CA du centre de services scolaire. Il s'assure enfin que tous les membres de ce conseil et les membres des conseils d'établissement suivent la formation élaborée par le ministre en vertu du deuxième alinéa de l'article 459.5 LIP.
PRÉSIDENCE	Cléo Guillemette
MEMBRES CADRES	Annie Garon et Martial Gaudreau
AUTRES MEMBRES DU CA	France Dumont, Luc Grandchamp, Daphnée Lebrun et Maxime Paradis
FAITS SAILLANTS	• Choix des thèmes qui font l'objet des comités de travail du CA. • Suivi des différents échéanciers électoraux afin de pourvoir les postes vacants. • Analyse des projets de loi suivants : - Évaluation annuelle du fonctionnement du CA et élaboration d'un plan d'action pour favoriser la relève. - Responsable de la gestion de l'éthique et de l'intégrité - Recommandation de nomination.

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES - SYNTHÈSE DES TRAVAUX 2024-2025

MANDAT (ART. 193.1 LIP)	Le comité des ressources humaines a notamment pour fonction d'assister les membres du conseil d'administration du centre de services scolaire dans l'élaboration d'un profil de compétence et d'expérience ainsi que des critères de sélection des personnes nommées par le centre de services scolaire en application des articles 96.8, 110.5 ou 198. De plus, il élabore un programme de planification de la relève en gestion au sein du centre de services scolaire.
PRÉSIDENCE	Carole Bourgault
MEMBRES CADRES	Martial Gaudreau et Maryse Talbot
AUTRES MEMBRES	Alexandre Dumas, François Lessard et Martin Thériault
FAITS SAILLANTS	• Colloque SST pour le personnel de soutien. • Révision des Politiques en matière de violence et de harcèlement psychologique ou sexuel au travail et Code d'éthique. • Rédaction de la Politique de fermeture d'établissement reliée aux intempéries ou aux événements de force majeure. • Début des négociations de l'Entente locale du personnel de soutien. • Négociation du volet FP et FGA de l'Entente nationale du personnel enseignant. • Diffusion du Guide de référence en matière de surveillance dans les vestiaires et des affiches à installer dans les écoles. • Développement organisationnel - Projet vidéo promotionnelle. • Appropriation des encadrements légaux : lois 25, 42 et 47.

COMITÉ CONSULTATIF DE GESTION

SECTEURS	MEMBRES	FONCTIONS
SERVICES	Chantal Arseneault	Coordonnatrice au service des ressources humaines
	Yanick Bastien	Coordonnateur au service des ressources matérielles
	Isabelle Dagneau	Directrice des services éducatifs complémentaires et de l'adaptation scolaire
	Mélissa Francœur	Directrice du service des ressources financières et matérielles
	Annie Garon	DGA, secrétaire générale et responsable des communications
	Martial Gaudreau	Directeur général
	Luc Grandchamp	Directeur du service des technologies de l'information
	Emy Marin	Conseillère en gestion de personnel
	Julie Martineau	Coordonnatrice des services de l'enseignement et du transport scolaire
	Louis-Charles Monast	Conseiller en gestion de personnel
	Julie Gabrielle Morin	Directrice des services de l'enseignement et du transport scolaire
	Ève Rochefort	Coordonnatrice aux services éducatifs complémentaires et à l'adaptation scolaire
	Maryse Talbot	Directrice du service des ressources humaines
COATICOOK	Tina Desmarais	Directrice - Centre de formation professionnelle de Coaticook - CRIFA
	David Fournier	Gestionnaire administratif d'établissement - École secondaire La Frontalière
	Catherine Gagnon	Directrice - École secondaire La Frontalière
	Nathalie Labrie	Gestionnaire administrative d'établissement - Centre de formation professionnelle de Coaticook – CRIFA
	Kathy Lapointe	Directrice - École Louis-Saint-Laurent
	Francis Larochelle	Directeur - École Sacré-Cœur
	Simon Lebel	Directeur - Écoles Notre-Dame-de-Toutes-Aides, Saint-Pie-X et Saint-Luc
	David Morin	Directeur - École Monseigneur-Durand
	Jean-Luc Rose	Directeur - École Gendreau
	Jonathan Savoie	Directeur adjoint - École secondaire La Frontalière
	Martin Thériault	Directeur - Écoles de Sainte-Edwidge, de Ligugé et Sancta-Maria
EAST ANGUS	Amélie Dandurand	Directrice adjointe - Centre d'éducation des adultes du CSSHC (Coaticook, East Angus et Lac-Mégantic)
	Nathalie Desrochers	Directrice adjointe - École du Parchemin - Côté Collège et Côté Couvent
	Claude D Giguère	Directeur par intérim - École Saint-Paul
	Anne Lachance	Directrice adjointe - Polyvalente Louis-Saint-Laurent
	Annie Lacroix	Directrice - École Saint-Camille
	Matthew Maclure	Directeur - Écoles Notre-Dame-de-Lorette et Notre-Dame-du-Paradis
	Karine Montmigny	Directrice par intérim - École des Trois-Cantons
	Tommy Poulin	Directeur - Polyvalente Louis-Saint-Laurent
	Caroline Roy	Directrice par intérim - École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur
	Nathalie Roy	Directrice - Centre d'éducation des adultes du CSSHC (Coaticook, East Angus et Lac-Mégantic)
	Vanessa Tardif	Directrice - École du Parchemin - Côté Collège et Côté Couvent
	Annie-Claude Turgeon	Gestionnaire administrative d'établissement - Polyvalente Louis-Saint-Laurent

SECTEURS	MEMBRES	SERVICES
LAC-MÉGANTIC	Jeff Béliveau	Directeur - Écoles d'Audet et des Monts-et-Lacs
	Martin Breton	Directeur - Centre de formation professionnelle Le Granit et Maison familiale rurale du Granit
	Marie-Ève Charest	Directrice par intérim - Écoles de la Voie-Lactée et des Monts-Blancs
	Sonia Desruisseaux	Directrice - École de Saint-Romain et directrice adjointe - Maison familiale rurale du Granit
	Chantal Fillion	Directrice - Polyvalente Montignac
	Geneviève Foley	Directrice - École Notre-Dame-de-Fatima
	Véronique Laberge	Directrice adjointe - Polyvalente Montignac
	Martin Lacaille	Gestionnaire administratif d'établissement - Polyvalente Montignac
	Jean-Dominic Lavallée	Directeur - École Sacré-Cœur
	Stéphanie Leclerc	Directrice - Écoles de la Feuille-d'Or et des Sommets
	Anne-Josée Lemieux	Directrice - Écoles de la Rose-des-Vents, de la Source et de Sainte-Cécile
	Patrick St-Jacques	Directeur adjoint - Polyvalente Montignac

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

PRÉSIDENTE	Sophie Lanciaux
VICE-PRÉSIDENTE	Nathalie Lecours
PARENTS	Josie-Anne Baril, Julie Grégoire et Jessie Motard-Côté Nancy Bédard, enseignante
REPRÉSENTANTS CSS	Isabelle Dagneau, directrice des services éducatifs complémentaires et de l'adaptation scolaire Catherine Gagnon, directrice à l'école secondaire La Frontalière Simon Lebel, directeur des écoles Saint-Luc, Saint-Pie-X et Notre-Dame-de-Toutes-Aides Ève Rochefort, coordonnatrice des services éducatifs complémentaires et de l'adaptation scolaire

COMITÉ CONSULTATIF DE TRANSPORT SCOLAIRE

MEMBRES DU CA	Annie Hébert et François Lessard
MEMBRES CADRES	Martial Gaudreau, Julie Martineau et Jean-Luc Rose

COMITÉ DE PARENTS

PRÉSIDENT	Maxime Paradis
VICE-PRÉSIDENT	Christopher Huard-Lamothe
SECRÉTAIRE, MEMBRE PARENT CA - DISTRICT 1	Annie Hébert
TRÉSORIER, MEMBRE PARENT CA - DISTRICT 4	François Lessard
REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS AU COMITÉ DU TRANSPORT DU CSSHC	Ghislain Lafortune
MEMBRE PARENT CA - DISTRICT 2	Christopher Huard-Lamothe
MEMBRE PARENT CA - DISTRICT 3	Poste vacant
REPRÉSENTANTE DU COMITÉ DE PARENTS AU COMITÉ EHDA	Julie Grégoire

SECTEURS	ÉCOLES	REPRÉSENTANTS	SUBSTITUTS
COATICOOK	École Gendreau	Anne Courtemanche	Magalie Desrosiers
	École Louis-Saint-Laurent	Ghislain Lafortune	Cathy Lavoie
	École Monseigneur-Durand	Karo Madore	Aucun
	École Notre-Dame-de-Toutes-Aides et Saint-Pie-X	Marie-Pier Bureau	Véronique Fontaine
	École Sacré-Cœur	Lyna Roberge	Sophie Lanciaux
	Écoles de Sainte-Edwidge et de Ligugé	Marie-Josée Breton	Sébastien Grandmont
	École Saint-Luc	Claudine Leduc	Tania Viens
	École Sancta-Maria	Sandra Gendron	Marie-Pier Beloin
	École secondaire La Frontalière	François Lessard	Karo Madore
EAST ANGUS	École des Trois-Cantons	Aucun	Aucun
	École du Parchemin	Christopher Huard-Lamothe	Audrey Allaire
	École Notre-Dame-de-Lorette	Pamela Gagné	Aucun
	École Notre-Dame-du-Paradis	Nadia Béland	Marie-Claude Bégin
	École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	Maylis Toulouse	Jessica Hardy
	École Saint-Camille	Maxime Paradis	Nadia Blais
	École Saint-Paul	Marie-Claude Benoit	Aucun
	Polyvalente Louis-Saint-Laurent	Rémi Vachon	Aucun
LAC-MÉGANTIC	École d'Audet	Annie Grenier	Stéfanny Hallé
	École des Monts-et-Lacs	Kathrine Therrien	Carol-Anne Roy
	École de la Feuille-d'Or	Catherine Coulombe	Andrée-Anne Richard
	École de la Rose-des-vents	Sirius Paradis	Marie-Pier Bernier
	École de la Source	Aucun	Aucun
	École de la Voie-Lactée	Joanne Bouchard	Sabrina Thériault
	École de Sainte-Cécile	Josée Rancourt	Marlène Bachand
	École de Saint-Romain	Maude Théberge	Isabelle Quirion
	École des Monts-Blancs	Marie Perron	Marc-André Turcotte
	École des Sommets	Karol-Ann Morin	Véronique Gosselin
	École Notre-Dame-de-Fatima	Zuleidy Romero	Bianca-Sue Peate
	École Sacré-Cœur	Manuel Blais	Émilie Lacasse
	Polyvalente Montignac	Annie Hébert	Marie-Josée Vallée

MOT DU PRÉSIDENT, MAXIME PARADIS

Le comité de parents du CSSHC est un lieu central où les parents se rencontrent, échangent et trouvent un appui concret pour leurs décisions. Il soutient aussi les conseils d'établissement en leur offrant des formations accessibles et adaptées, tout en abordant les enjeux sociaux et éducatifs propres à notre centre de services scolaire. Le comité contribue également aux travaux des autres comités, du conseil d'administration et de la direction dans les processus décisionnels du CSSHC.

La représentation de toutes les écoles dans les discussions et les décisions est au cœur de la mission du comité de parents. En retour, celui-ci aide chaque conseil d'établissement à se développer en proposant un accompagnement, de la formation et du soutien dans la résolution de problèmes. L'objectif est d'aider chacune des 30 écoles à progresser face aux défis de l'année.

En tant que lien direct avec l'ensemble des parents du CSSHC, le comité de parents occupe une place essentielle. Il agit comme une plateforme de travail structurée et efficace, indispensable pour l'avancement collectif.

Pour consulter le bilan des activités du comité de parents, vous êtes invités à cliquer sur le [lien suivant](#).

2.3 COMITÉ D'ENQUÊTE À L'ÉTHIQUE ET À LA DÉONTOLOGIE

MANDAT

Ce comité a pour mandat d'examiner et d'enquêter sur toute information concernant le comportement d'un administrateur susceptible de contrevenir au *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone*.

COMPOSITION DU COMITÉ	
ME MADELEINE LEMIEUX, AVOCATE (PRÉSIDENTE)	Personne ayant une expertise en matière de déontologie et d'éthique
ANDRÉ BARRETTE	Personne possédant une expérience, une expertise, une sensibilisation ou un intérêt marqué en matière d'éducation
VIOLAINE FRANCHOMME-FOSSÉ	Ancienne membre du conseil d'administration d'un centre de services scolaire ou une ancienne commissaire d'une commission scolaire

[Règles de régie interne](#)

REDDITION DE COMPTES

Le comité n'a reçu aucune dénonciation d'une conduite contrevenant au *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone* au cours de l'année scolaire 2024-2025.

2.4 DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS

REDDITION DE COMPTES POUR LA PÉRIODE DU 1 ^{ER} JUILLET AU 30 NOVEMBRE 2024 : ARTICLE 25 DE LA LOI FACILITANT LA DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS	Nombre de divulgations ou communications par point
1. Divulgations reçues par le responsable du suivi des divulgations	0
2. Divulgations auxquelles on a mis fin en application du paragraphe 3 de l'article 22	0
3. Divulgations fondées	0
4. Divulgations reçues réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4 :	
Une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi	S. O.
Un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie	S. O.
Un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui	S. O.
Un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité	S. O.
Le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement	S. O.
Le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible identifié précédemment	S. O.
5. Communications de renseignements effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	0

3. Résultats

3.1 PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

ENJEU 1 | LA RÉUSSITE GLOBALE DE CHAQUE ÉLÈVE

ORIENTATION 1

Offrir une formation de qualité et diversifiée qui vise la réussite globale de chaque élève

3.1.1 ACCROÎTRE LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

Objectif	Situation de départ 2021-2022	Cible 2024-2025	Résultat 2024-2025	Cible atteinte?	Écart entre la cible et le résultat	Cible 2026-2027
Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire Raisons de l'écart s'il y a lieu : Les données 2024-2025 ne sont pas encore rendues publiques mais nos mesures CSSHC indiquent que le nombre d'élèves décrocheurs est de 99. Ce nombre est plus grand qu'attendu. Nous avons une cible pour 2023-2024 de 77,22 %. Nous n'avons pas été en mesure d'atteindre notre objectif, car les données 2023-2024 indiquent un pourcentage de 73,2 %. L'absentéisme représente un défi auquel nous allons nous attarder, puisqu'il est en cause dans plusieurs de nos abandons. Principaux moyens pour y remédier : Nous poursuivrons les travaux entre les écoles secondaires, l'enseignement aux adultes et la formation professionnelle pour nous assurer que les jeunes aient un parcours qualifiant selon leurs aspirations. Pour réduire le décrochage, des parcours scolaires alternatifs sont en cours d'élaboration et des travaux sur l'absentéisme des élèves de 14 et 15 ans seront effectués en 2025-2026.	76,3 %	78,14 %	2023-2024 73 % * Dernier résultat disponible	Non	5,14 %	80 %
Taux de réussite des garçons Raisons de l'écart s'il y a lieu : Nous ne sommes pas en mesure de dire s'il y a un écart, car les données de diplomation/qualification de 2024-2025 ne sont pas encore rendues publiques. Nos données CSSHC nous indiquent que l'écart entre les élèves du primaire est négligeable. Cependant, dès la 2 ^e secondaire, les garçons éprouvent plus de difficultés que les filles en français. Principaux moyens pour y remédier : Les travaux du comité d'engagement vers la réussite ont porté sur ce sujet. La conclusion mènera à l'exploitation des différents liens qui tissent une toile de protection autour des élèves.	70,7 %	71,9 %	2023-2024 65 % * Dernier résultat disponible	Non	6,9 %	73,1 %
Taux de réussite des élèves HDAA Raisons de l'écart s'il y a lieu : Il s'avère difficile de savoir exactement la cause de ce recul. Nous pouvons émettre l'hypothèse que les cibles de travail auprès des élèves en difficultés ont à être mieux identifiées. Principaux moyens pour y remédier : Nous travaillons auprès des milieux scolaires afin de leur offrir des formations qui ciblent les compétences essentielles que les élèves ont à développer rapidement dans leur parcours afin de solidifier les bases de la lecture et de l'écriture.	60,2 %	61 %	2023-2024 59,6 % * Dernier résultat disponible	Non	1,4 %	61,8 %

3.1.1 ACCROÎTRE LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

Objectif	Situation de départ 2021-2022	Cible 2024-2025	Résultat 2024-2025	Cible atteinte ?	Écart entre la cible et le résultat	Cible 2026-2027
Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de lecture en français, langue d'enseignement, 4^e année du primaire Raisons de l'écart s'il y a lieu : Nous nous sommes rapprochés de la cible, mais il faut poursuivre le travail collaboratif pour s'assurer de la réussite d'un plus grand nombre d'élèves tant lors de l'épreuve que dans la proportion des élèves entre 70 % et 100 %. Principaux moyens pour y remédier : Nous poursuivrons les groupes collaboratifs en ajoutant un plus grand nombre d'écoles. Les pratiques probantes, en lien avec les 4 dimensions de la lecture, sont travaillées en groupe collaboratif au premier et au deuxième cycle.	60,9 %	72,34 %	68,5 %	Non	3,84 %	77,34 %
Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de mathématique (compétence Résoudre), 6^e année du primaire Raisons de l'écart s'il y a lieu : S. O. Principaux moyens pour y remédier : S. O.	67,4 %	67,4 %	77,34 %	Oui	9,94 %	72,4 %
Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire d'écriture en français, langue d'enseignement, 2^e année du secondaire Raisons de l'écart s'il y a lieu : Les résultats sont loin de la cible. Nous avons besoin de bien connaître les difficultés de nos élèves pour être en mesure d'agir efficacement et de façon précise. Principaux moyens pour y remédier : Nous analyserons les résultats des élèves et déterminerons les questions qui posent des problèmes pour guider les actions à mettre en place. Des tests de dépistage des difficultés en lecture seront administrés et nous reverrons les pratiques en lien avec la correction des écrits.	43,32 %	66,78 %	49,9 %	Non	16,88 %	75 %

3.1.2 MODERNISER ET VALORISER LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Objectif	Situation de départ 2021-2022	Cible 2024-2025	Résultat 2024-2025	Cible atteinte ?	Écart entre la cible et le résultat	Cible 2026-2027
Taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle après 3 ans Raisons de l'écart s'il y a lieu : Nous avons constaté que nous avons eu un plus grand nombre d'abandons pour des raisons financières en début d'année. Nous avons une importante proportion de notre clientèle qui est inscrite en concomitance et c'est à cet endroit que nous avons le plus haut taux d'abandon, particulièrement en lien avec des échecs dans les matières préalables du secteur jeunes. Principaux moyens pour y remédier : Collaboration avec nos partenaires pour le soutien financier de nos élèves. Collaboration avec le secondaire pour le suivi de l'acquisition des préalables pour les élèves inscrits en concomitance.	81,5 %	83,2 %	81,1 %	Non	2,1 %	84,9 %

ENJEU 2 | UN MILIEU DE VIE ET D'APPRENTISSAGE ACCUEILLANT ET SÉCURITAIRE

ORIENTATION 2

S'assurer que l'ensemble des employés soient soutenus dans leur intégration à l'emploi et dans leur développement

3.2.1 METTRE EN PLACE UNE STRUCTURE D'ACCUEIL EFFICACE POUR TOUS LES EMPLOYÉS

Objectif	Situation de départ 2023-2024	Cible 2023-2024	Résultat 2024-2025	Cible atteinte?	Écart entre la cible et le résultat	Cible 2026-2027
Taux de satisfaction du personnel de moins de 5 ans au regard de la procédure d'accueil et d'insertion professionnelle Raisons de l'écart s'il y a lieu : Comme c'était une première mesure du taux de satisfaction de l'accueil des nouveaux employés, nous n'avions pas fixé d'objectif. Nous avons encore amélioré notre pourcentage d'employés satisfaits de leur intégration. Plusieurs mesures ont été mises en place pour améliorer l'accueil et l'insertion professionnelle des employés dans les cinq premières années en fonction. Principaux moyens pour y remédier : Pour le personnel enseignant, le parcours VIP a été offert aux enseignant-e-s non légalement qualifié-e-s et à ceux qui entraînent dans la profession. Des formations données par les conseillers pédagogiques à ces mêmes enseignant-e-s, ont été offertes. Un parcours de formation obligatoire pour les jeunes enseignant-e-s sera en vigueur en 2025-2026. Des formations aux secrétaires sont aussi offertes pour les soutenir dans leurs différentes tâches. Des outils ont été mis en place afin d'améliorer le processus d'accueil en collaboration avec les gestionnaires.	80,8 %	82 %	81,7 %	Non	0,3 %	

3.2.2 MAINTENIR ET BONIFIER L'OFFRE DE FORMATION POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE TOUT LE PERSONNEL AINSI QU'AUX BESOINS DE L'ORGANISATION ET DES ÉLÈVES

Objectif	Situation de départ 2021-2022	Cible 2024-2025	Résultat 2024-2025	Cible atteinte?	Écart entre la cible et le résultat	Cible 2026-2027
Taux de satisfaction du personnel (tous les corps d'emploi) au regard de la formation et de l'accompagnement Raisons de l'écart s'il y a lieu : Nous enregistrons une légère baisse cette année malgré un colloque de formation destiné au personnel de soutien. Une des hypothèses retenues est que plusieurs employés n'ont pas discuté de leurs besoins de perfectionnement avec leur supérieur. Une offre plus adaptée pourrait ressortir de ces discussions. Principaux moyens pour y remédier : Du soutien de mentorat est offert au plus grand nombre d'employés possibles. Des plans de perfectionnement seront élaborés pour répondre aux besoins exprimés.	94 %	94 %	90 %	Non	4 %	94 %



ORIENTATION 3

Assurer un milieu de vie sain, stimulant et sécuritaire pour les élèves

3.3.1 AMÉLIORER LE CLIMAT DE BIENVEILLANCE, DE BIEN-ÊTRE ET DE SÉCURITÉ DE NOS ÉLÈVES

Objectif	Situation de départ 2021-2022	Cible 2024-2025	Résultat 2024-2025	Cible atteinte ?	Écart entre la cible et le résultat	Cible 2026-2027
Proportion d'établissements ayant recours au référentiel sur le bien-être de l'élève, élaboré en fonction des données issues de la recherche, pour faire une analyse du milieu Raisons de l'écart s'il y a lieu : Le référentiel sur le bien-être sera déployé au courant de l'année scolaire 2025-2026. Principaux moyens pour y remédier : S. O.	0 %	50 %	N/D	N/D	N/D	100 %
Objectif	Situation de départ 2022-2023	Cible 2024-2025	Résultat 2024-2025	Cible atteinte ?	Écart entre la cible et le résultat	Cible 2026-2027
Proportion des élèves qui se sentent en sécurité Raisons de l'écart s'il y a lieu : La plupart du temps, les actions sont réalisées à la suite de dénonciations d'actes de violence ou d'intimidation, mais les enfants n'ont pas toujours eu le suivi nécessaire pour leur permettre de savoir que la situation est bien réglée. Principaux moyens pour y remédier : Nous ferons une offre plus ciblée aux écoles qui n'atteignent pas la cible souhaitée, en collaboration avec notre ressource régionale responsable du dossier Climat scolaire, violence et intimidation.	85,6 %	87,8 %	84,7 %	Non	3,1 %	90 %

3.3.2 DÉVELOPPER DE NOUVEAUX PROJETS PARTICULIERS POUR LES ÉLÈVES DU SECONDAIRE

Objectif	Situation de départ 2022-2023	Cible 2024-2025	Résultat 2024-2025	Cible atteinte ?	Écart entre la cible et le résultat	Cible 2026-2027
Taux de participation des élèves du niveau secondaire à un projet pédagogique particulier Raisons de l'écart s'il y a lieu : S. O. Principaux moyens pour y remédier : S. O.	11,51 %	43,25 %	74,6 %	Oui	31,35 %	75 %

LISTE DES ACRONYMES

ACRONYME	DESCRIPTION
ASP	Attestation de spécialisation professionnelle
ATE	Alternance travail-études
CERÉ	Comité d'engagement pour la réussite des élèves
CSSHC	Centre de services scolaire des Hauts-Cantons
DEP	Diplôme d'études professionnelles
DES	Diplôme d'études secondaires
EHDA	Élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
FAD	Formation à distance
FGA	Formation générale aux adultes
FGJ	Formation générale des jeunes

ACRONYME	DESCRIPTION
FP	Formation professionnelle
JPS	Journées de la persévérance scolaire
LTE	Long Term Evolution
MEQ	Ministère de l'Éducation du Québec
OEP	Opération d'équipements de production
OPP	Organisme de participation des parents
RAC	Reconnaissance des acquis et des compétences
RAI	Réponse à l'intervention
RCR	Réanimation cardiorespiratoire
SAE	Service aux entreprises
TIC	Technologies de l'information et de la communication



3.2 LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

3.2.1 SYNTHÈSE DES ÉVÉNEMENTS RELATIFS À L'INTIMIDATION ET À LA VIOLENCE DÉCLARÉS AU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

Le CSSHC doit faire mention dans son rapport annuel de la nature des plaintes portées à l'attention de la direction générale, des interventions menées ainsi que de la proportion de ces interventions ayant fait l'objet d'une plainte au protecteur de l'élève.

Le CSSHC, en collaboration avec ses établissements, a mis en place des outils de signalement des plaintes à la direction générale relativement à l'intimidation et à la violence.

TABEAU DE COMPILATION – INTIMIDATION ET VIOLENCE – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

	ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE	NOMBRE D'ÉLÈVES (AU 2024-09-30)	INTIMIDATION (FRÉQUENCE DES ÉVÉNEMENTS)	VIOLENCE (FRÉQUENCE DES ÉVÉNEMENTS)
COATICOOK	École La Frontalière	778	De 20 à 39 événements déclarés	De 20 à 39 événements déclarés
	École Gendreau	202	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés
	École Sacré-Cœur de Coaticook	242	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés
	École Saint-Luc	174	Moins de 10 événements déclarés	40 et plus événements déclarés
	École Sancta-Maria	108	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés
	École Notre-Dame-de-Toutes-Aides et Saint-Pie-X	42	Moins de 10 événements déclarés	De 20 à 39 événements déclarés
	École de Sainte-Edwidge et de Ligugé	97	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés
	École Louis-Saint-Laurent	275	Moins de 10 événements déclarés	De 20 à 39 événements déclarés
	École Monseigneur-Durand	225	Aucun événement	De 20 à 39 événements déclarés
EAST ANGUS	Polyvalente Louis-Saint-Laurent	723	Moins de 10 événements déclarés	De 10 à 19 événements déclarés
	École du Parchemin	522	Moins de 10 événements	De 20 à 39 événements déclarés
	École Saint-Camille	247	Moins de 10 événements déclarés	De 20 à 39 événements déclarés
	École Saint-Paul	81	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés
	École des Trois-Cantons	76	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés
	École Notre-Dame-de-Lorette	98	Moins de 10 événements déclarés	De 10 à 19 événements déclarés
	École Notre-Dame-du-Paradis	120	Aucun événement	De 20 à 39 événements déclarés
	École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	190	Moins de 10 événements déclarés	De 20 à 39 événements déclarés
LAC-MÉGANTIC	Polyvalente Montignac	943	De 20 à 39 événements déclarés	40 et plus événements déclarés
	École Sacré-Cœur de Lac-Mégantic	408	Aucun événement	40 et plus événements déclarés
	École Notre-Dame-de-Fatima	279	Moins de 10 événements déclarés	40 et plus événements déclarés
	École d'Audet	64	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés
	École des Monts-et-Lacs	78	Aucun événement	Aucun événement
	École de Sainte-Cécile	58	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés
	École des Sommets	90	Aucun événement	De 20 à 39 événements déclarés
	École de la Feuille-d'Or	100	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés
	École de Saint-Romain	32	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés
	École de la Rose-des-Vents	72	Aucun événement	De 10 à 19 événements déclarés
	École de la Source	52	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés
	École des Monts-Blancs	57	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés
	École de la Voie-Lactée	52	Aucun événement	Plus de 10 événements déclarés

Proportion d'intervention ayant fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève = 0 pour tous les établissements.

3.2.2 INTERVENTIONS DANS LES ÉCOLES DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

Auprès du secrétariat général, le service chargé d'assurer le traitement des plaintes au CSSHC, deux plaintes en matière d'intimidation ou de violence ont été reçues et traitées en collaboration avec les acteurs concernés.

3.2.3 NATURE DES INTERVENTIONS

Les interventions menées pour contrer l'intimidation et la violence varient selon les situations. Voici les types d'actions posées :

- Activités de sensibilisation.
- Application du code de vie (protocole en matière de violence et d'intimidation).
- Message à l'agenda.
- Médiation et fiche de réflexion.
- Conséquences liées au geste posé et réparation.
- Soutien à la victime et à l'intimidateur.
- Appel et rencontre des parents.
- Contrat d'engagement.
- Suspension interne ou externe, au besoin.

CONCLUSION

Les moyens mis en place par nos écoles pour contrer l'intimidation et la violence sont multiples et adaptés à la réalité de chaque école. Par ailleurs, ceux-ci semblent adéquats et répondent aux besoins des élèves et de leurs parents.

3.2.4 PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

Un important travail a été réalisé par les équipes-écoles afin de déterminer les moyens à mettre en place pour répondre spécifiquement aux problématiques vécues par les élèves fréquentant leur école. En voici une liste non exhaustive :

ACTIVITÉS DE PRÉVENTION

- Animation d'ateliers.
- Incitation auprès des élèves à utiliser une méthode de résolution des conflits efficace et respectueuse.
- Amélioration de la surveillance et de l'animation des cours d'école pour éviter les conflits.
- Formation pour les surveillants d'élèves et les intervenants en service de garde.
- Formation des chauffeurs d'autobus.
- Dépistage des élèves plus à risque.

OUTILS DE DÉNONCIATION

Publicisation des moyens pour dénoncer les situations d'intimidation ou de violence :

- Boîte de signalement.
- Adresse courriel dédiée.
- Onglet sur le site Web de l'école et sur celui du CSSHC.

INFORMATIONS AUX PARENTS

- Formation aux parents pour bien les outiller sur les actions visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence.
- Bien faire connaître le code de vie.
- Suivi rigoureux auprès des parents lorsque des situations surviennent.
- Sondage sur le sentiment de bien-être des élèves à l'école pour bien documenter les actions mises de l'avant.

3.3 RESPONSABLE DU TRAITEMENT DES PLAINTES - RAPPORT ANNUEL

Le processus de traitement des plaintes applicable au CSSHC est accessible sur son site Internet au lien suivant :

<https://csshc.gouv.qc.ca/parents/plaintes-et-protecteur-de-leleve/>. Annuellement, à la rentrée scolaire, un envoi est effectué à tous les parents pour s'assurer qu'ils connaissent ce processus ainsi que les personnes-ressources chargées de son application. Aussi, les affiches produites par le protecteur national de l'élève sont distribuées aux établissements pour affichage. Me Annie Garon, directrice générale adjointe, secrétaire générale et responsable des communications, occupe la fonction de responsable du traitement des plaintes au Centre de services scolaire des Hauts-Cantons. Voici un sommaire de son rapport annuel exigé en vertu de l'article 57 de la *Loi sur le protecteur national de l'élève*.

Types et nombre de plaintes traitées :

- Services scolaires : 29
- Violence et intimidation : 2
- Actes de violence à caractère sexuel : 4

Suivi des plaintes :

- 12 étaient fondées
- 9 étaient non fondées
- 4 étaient partiellement fondées
- 10 mesures de facilitation

Délai de traitement des plaintes :

Toutes les plaintes ont été traitées à l'intérieur du délai de 15 jours prévu par la loi.

PROTECTEUR NATIONAL DE L'ÉLÈVE - RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2024-2025 - RÉGION DES APPALACHES-ET-DES-CANTONS

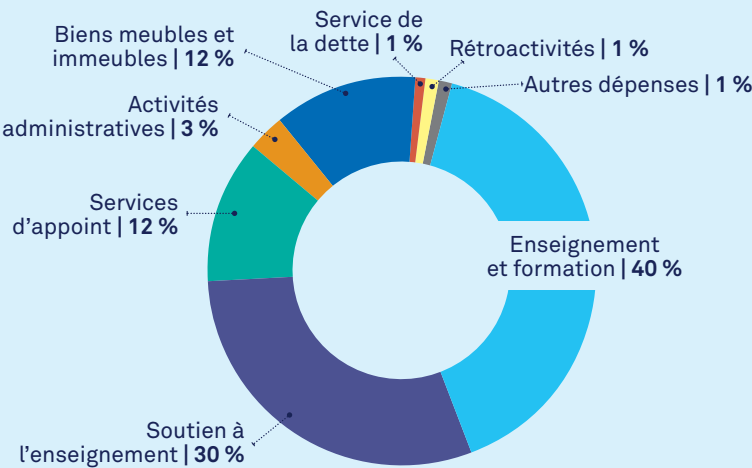
4. Utilisation des ressources

4.1 RESSOURCES FINANCIÈRES

ANNÉE FINANCIÈRE 2024-2025

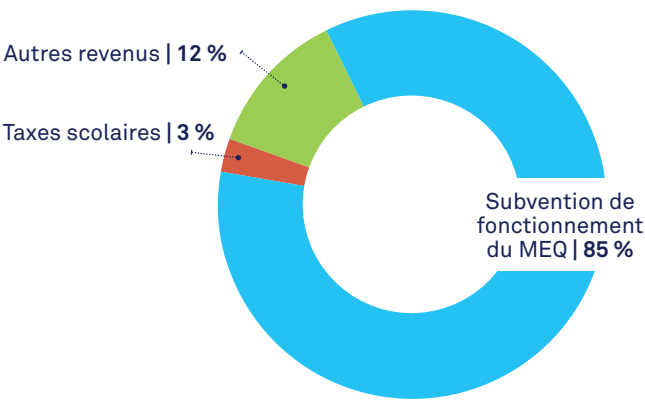
DÉPENSES TOTALES

151 352 455 \$



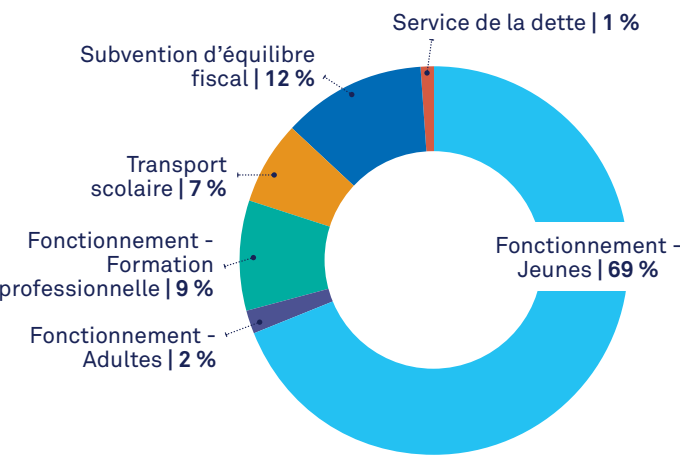
REVENUS TOTAUX

152 105 200 \$



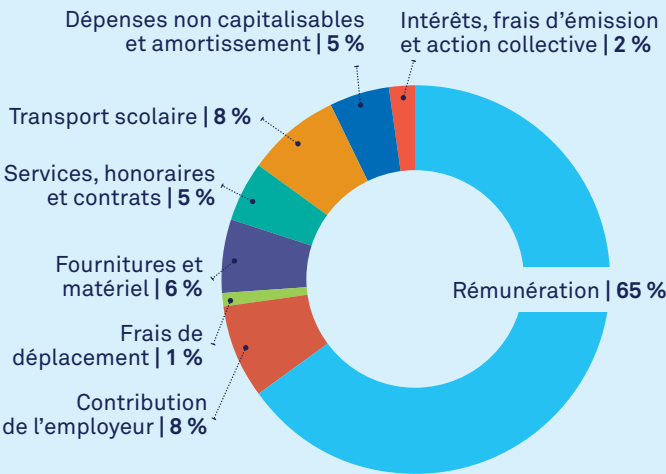
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT DU MEQ

128 440 383 \$



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

151 352 455 \$



4.1.1 OBJECTIFS, PRINCIPES ET CRITÈRES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES

Le centre de services scolaire adopte un budget en équilibre ou respecte la limite du déficit selon l'application de la règle d'appropriation du surplus accumulé, édictée par le ministère de l'Éducation.

De l'ensemble de ses revenus, le centre de services scolaire détermine ses besoins pour les dépenses administratives et les dépenses gérées centralement ainsi que les besoins de ses comités et des montants alloués au fonctionnement des conseils d'établissement. Le centre de services scolaire répartit ensuite de façon équitable le solde disponible de ses revenus entre ses écoles, ses centres de formation professionnelle et son centre d'éducation des adultes en fonction des responsabilités qui leur sont décentralisées.

Le plan d'engagement vers la réussite et les projets éducatifs sont parties intégrantes du processus budgétaire.

4.1.1.1 OBJECTIFS DE RÉPARTITION DES RESSOURCES

Assurer les ressources nécessaires permettant :

- aux écoles de réaliser leur mission dans le respect de l'égalité des chances et de la réalité socioéconomique du milieu;
- aux centres d'offrir les services éducatifs prévus dans les régimes pédagogiques pour la formation professionnelle et la formation générale des adultes et de collaborer au développement social, culturel et socioéconomique de la communauté;
- aux établissements de jouir d'une flexibilité dans la mise en œuvre du projet éducatif.

4.1.1.2 PRINCIPES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES

La répartition des allocations budgétaires dans les différents établissements se fait :

- en conformité avec les orientations et les priorités budgétaires retenues par le centre de services scolaire;
- en respectant des lois, règlements, conventions collectives, politiques et procédures s'appliquant au centre de services scolaire et à ses établissements;
- en ayant un souci d'équité et de transparence;
- en tenant compte des inégalités sociales et économiques entre les différents milieux;
- en tenant compte des besoins exprimés par les établissements;
- en tenant compte des services éducatifs rendus dans chaque établissement;
- en favorisant le développement, la réussite et la qualification de tous les élèves jeunes et adultes selon leurs aptitudes et en vue de leur insertion sociale et professionnelle;
- en visant la décentralisation de certaines sommes pour lesquelles les établissements peuvent exercer un choix vérifiable en fonction de leur projet éducatif et de leur plan de réussite.



Les objectifs et principes de répartition des ressources financières 2024-2025 sont accessibles au lien suivant : [Objectifs et principes de répartition des ressources financières](#)

4.1.1.3 CRITÈRES DE RÉPARTITION POUR LES ÉTABLISSEMENTS

Dans la limite des ressources disponibles, la répartition des ressources peut se faire sur la base de divers critères selon ce qui s'avère le plus approprié. Les modes de répartition peuvent être établis après consultation des directions d'unités administratives concernées, après une décision de la direction générale, une recommandation du comité de répartition des ressources ou du centre de services scolaire. Les critères de répartition des ressources allouées aux EHDA sont adoptés après consultation du Comité paritaire du centre de services scolaire et du Comité consultatif des services aux EHDA.

Dans la répartition des ressources, le centre de services scolaire tiendra compte :

- des besoins des élèves et des différentes catégories de clientèle (EHDA);
- du nombre et du type de classe (classes adaptées, centre de jour, triple niveau);
- des différences liées à la taille de l'établissement;
- des indices de défavorisation (IMSE);
- des niveaux d'enseignement;
- des indices de réussite scolaire (résultats à risque);
- de la nature des programmes offerts;
- des besoins en personnel en tenant compte des encadrements;
- des besoins exprimés par les directions d'établissements;
- de la situation financière du centre de services scolaire et des établissements;
- des caractéristiques des immobilisations;
- des critères spécifiés par le MEQ;
- de tout autre critère jugé approprié dans les circonstances.



Les critères de répartition des ressources financières 2024-2025 sont accessibles au lien suivant : [Critères de répartition des ressources financières](#)

4.1.2 ÉTATS FINANCIERS 2024-2025

L'article 287 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit la publication d'un résumé de l'état financier annuel du centre de services scolaire. Voici le résumé pour l'exercice financier 2024-2025 :

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 30 JUIN 2025

	2025	2024
REVENUS		
Subventions gouvernementales et autres sources	146 905 944 \$	136 598 350 \$
Taxes scolaires	5 199 256 \$	5 069 566 \$
	152 105 200 \$	141 667 916 \$
CHARGES		
Activités d'enseignement et de soutien	104 852 465 \$	91 063 221 \$
Activités administratives, équipement, activités connexes et services d'appoint	46 499 989 \$	49 183 670 \$
	151 352 455 \$	140 246 891 \$
Excédent (déficit) de l'exercice	752 745 \$	1 421 025 \$
Excédent (déficit) accumulé de l'exercice précédent	14 029 327 \$	12 608 302 \$
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	14 782 072 \$	14 029 327 \$

4.1.3 GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS

4.1.3.1 LOI SUR LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS DES MINISTÈRES, DES ORGANISMES ET DES RÉSEAUX DU SECTEUR PUBLIC AINSI QUE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT

Conformément à l'article 20 de cette loi, chaque organisme doit faire état de l'application des dispositions prévues à cette loi en matière de dénombrement dans son rapport annuel.

Ainsi, voici les données recensées pour le Centre de services scolaire des Hauts-Cantons :

PÉRIODE DE RÉFÉRENCE DU 1^{er} AVRIL 2024 AU 31 MARS 2025

CIBLE À NE PAS DÉPASSER

1 795 954,53

ÉTAT DE SITUATION			
HEURES TRAVAILLÉES	HEURES SUPPLÉMENTAIRES	TOTAL D'HEURES RÉMUNÉRÉES	NOMBRE D'EMPLOYÉS
1 972 730,38	9 510,83	1 982 241,21	2 731

Remarque : le dépassement de la cible est en partie attribuable au réinvestissement du ministère de l'Éducation du Québec pour l'ajout de ressources en soutien à la réussite et à la qualification des élèves dont les aides à la classe.

4.1.4 CONTRATS DE SERVICE COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000 \$ ET PLUS

REDDITION DE COMPTES SUR LES CONTRATS DE 25 000 \$ ET PLUS, OCTROYÉS POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} JUILLET 2024 AU 30 JUIN 2025

Avec une personne physique	Aucun contrat
Avec une personne morale	2 contrats totalisant 241 074 \$

AU COURS DES DERNIÈRES ANNÉES, LES ALLOCATIONS DÉDIÉES AU MAINTIEN D'ACTIFS ONT ÉTÉ BONIFIÉES CE QUI A PERMIS LA RÉALISATION DE PLUSIEURS PROJETS ASSURANT UN MILIEU DE VIE SAIN ET SÉCURITAIRE À NOS ÉLÈVES. EN VOICI LE DÉTAIL :

4.2 RESSOURCES MATÉRIELLES

2023-2024	2024-2025		
Solde non investi, ni engagé	Investissements réalisés	Sommes engagées	Sommes non investies, ni engagées
10 592 168 \$	10 192 785 \$	3 713 199 \$	16 630 009 \$

LES INFRASTRUCTURES

ENVIRONNEMENT PHYSIQUE

ÉCOLE DU PARCHEMIN, CÔTÉ COLLÈGE

- Travaux normatifs et maintien en lien avec l'agrandissement : 2 700 000 \$
- Mise à niveau des systèmes électromécaniques et des blocs sanitaires : 1 950 000 \$

ÉCOLE GENDREAU

- Réfection des fenêtres, vestiaires et salles de bain : 1 100 000 \$

ÉCOLE SANCTA-MARIA

- Mise à niveau de la chaufferie : 300 000 \$

POLYVALENTE MONTIGNAC

- Réfection du plancher du gymnase : 300 000 \$

ÉCOLE SAINT-PAUL

- Mise à niveau du drainage et nivellement du terrain : 300 000 \$

4.3 RESSOURCES TECHNOLOGIQUES

LE SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION S'EST ATTARDÉ AUX PROJETS SUIVANTS AU COURS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Rehaussement des infrastructures de télécommunication	437 400 \$
Remplacement et maintien des ordinateurs pédagogiques	282 900 \$
Remplacement des TNI par des téléviseurs interactifs	202 600 \$

Centre
de services scolaire
des Hauts-Cantons

Québec



csshc.gouv.qc.ca

NOUS JOINDRE

SIÈGE SOCIAL

308, rue Palmer, East Angus (Québec) J0B 1R0

Téléphone : 819 832-4953

Télécopieur : 819 832-4863

Courriel : info@csshc.gouv.qc.ca

CENTRE DE SERVICES LAC-MÉGANTIC

4730, rue Dollard, Lac-Mégantic (Québec) G6B 1G6

Téléphone : 819 583-2351

Télécopieur : 819 583-0624

CENTRE DE SERVICES COATICOOK

249, rue Saint-Jean-Baptiste, Coaticook (Québec) J1A 2J4

Téléphone : 819 849-7051

Télécopieur : 819 849-0470